📕 Commanderies par département 🛛 🗛

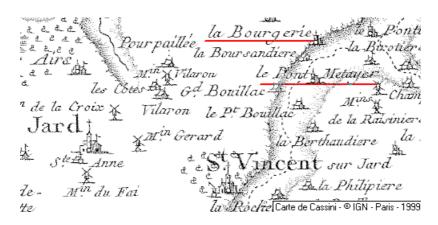
Les commanderies de France triées par département

Département de la Vendée

Baugerie (85)

Domaine du Temple de la Baugerie

Département: Vendée, Arrondissement: Sables-d'Olonne, Canton: Talmont-Saint-Hilaire, Commune: Saint-Vincent-sur-Jard - 85



Localisation: Domaine du Temple de la Baugerie

Les dates extrêmes proposées sont tirées des recherches et analyses de documents effectuées par l'abbé Louis Delhommeau

Terrier de l'Ordre de Malte (hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem) (1459-1783)

(Archives départementales de Vendée, Fichier historique du diocèse de Luçon, 1 Num 47/156).

Il ne s'agit pas à proprement parlé d'une commanderie, mais d'une annexe de la commanderie des Fossés-Chalons.

(La Boissière-des-Landes, paroisse de Nieul-le-Dolent)[1].

Le « Terrier de la Commanderie des Fossés-Chaslons et la Baugerie son annexe » (1783), commence d'ailleurs de la manière suivante: « C'est le Terrier de la chastelainie et commandrie des fossez Chaslons - la Baugerie et le Pont Metayer ses annéxe situé en Bas Poitou en les paroisses de Nieul-le-dolent, Saint-Vincent-sur-Jars et autre paroisses circonvoisines »

(Archives de la Vienne, Registre nº 455; 1 Num 47/156, vues 3, 5-8).

L'annexe de la Baugerie « consistait dans les logis et métairie de la Baugerie et de la borderie du Pont-Métayer, paroisse de Saint-Vincent-sur-Jard, plus quelques devoirs, cens et rentes dans le voisinage » [2].

Certaines sources semblent cependant la définir comme une commanderie à part entière (1 Num 47/156, vue 2 et 4: « commanderie de la Baugerie l'Hôpital »).

En ce qui concerne la toponymie, la carte de Cassini inscrit « la Bourgerie », tandis que le cadastre napoléonien, les Minutes d'Etat Major et la carte IGN actuelle optent pour « la Bougerie » [3].

- 1. Abbayes et prieurés de l'ancienne France Dom Besse, tome III, page 188; Les templiers et leurs commanderies en Vendée et Charente-Maritime Bonnin, J.-C., Le Collibert, nº 5, avril-mai 1982, pages 2-9
- 2. Possessions territoriales des ordres religieux et militaires dans le département de la Vendée -Louis de La Boutetière, Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée. - (1872) [2e série, vol. 2], page 101
- 3. Notice complétée par Aurélien Caillaud, le 13/04/2012

Archives départementales de la **Vendée**

Top

Beauvoir-sur-Mer (85)

Bien du Temple à Beauvoir sur Mer

Département: Vendée, Arrondissement: Les Sables-d'Olonne, Canton: Beauvoir-sur-Mer - 85



Localisation: Bien du Temple à Beauvoir sur Mer

Les moulins des Templiers de Beauvoir-sur-Mer, en 1180

Dans son intéressante monographie de Beauvoir-sur-Mer, M. E. Gallet a passé sous silence les possessions de l'ordre du Temple; il a noté, cependant, page 115, que le port et dix maisons dans la ville, au lieu de relever de la Baronie, dépendaient de la Maison du Temple de Coudrie (et ensuite de la commanderie de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem).

Notice de plusieurs dons au Temple de Beauvoir: bois de la Croix Taniam, à Froidfond, à l'Ile-d'Yeu, à Noirmoutiers à la Garnache, à Sallertaine, à Pont-Habert, à Machecou, à Barbâtre (Noirmoutiers) et à Bouin, faits par divers personnes aux Templiers, lors et à la suite de leur établissement à Coudrie.

C'est qu'elles avaient été anciennement données aux Templiers de Coudrie, prédécesseurs des chevaliers de Saint-Jean. La plupart de ces dons sont relatés dans le cartulaire de cette Commanderie (1).

Voici par exemple la traduction de la charte qui consacre celui d'un emplacement pour construire des moulins au port de Beauvoir.

Sachent, présents et à venir, que Pierre, seigneur de la Garnache, donna à Dieu et aux frères du Temple, pour le salut de son âme et de celles de ses parents, un lieu pour faire des moulins libres et exempts de toute charge, situé dans la circonscription du port de Beauvoir, près des salines d'Etienne Frodmund. Il donna, dis-je, les moulins, si bien libres et exempts que si, par hasard, ce qu'à Dieu ne plaise, contestations s'élevaient entre le seigneur de Beauvoir et les frères du Temple, le seigneur ne puisse, dans sa colère, défendre à ses hommes de conduire ses grains au dit moulin pour y être moulus et si cela était utile ou nécessaire pour améliorer les dits moulins, que les frères puissent

faire des écluses dans les étiers où ils en auront besoin. Pour cela, les frères du Temple paieront cinq sous de cens au susdit seigneur à la fête de Noël. Ont fait et solidement confirmé ce don le seigneur lui-même et son épouse, Agnès, fille de Thibaut Chabot, et leurs fils, savoir Pierre, l'aîné, et Kalon, le cadet, entre les mains de frère Mathieu de la Benaste, qui était alors commandeur de Coudrie, et frère Imbert Boters, maître du Poitou. Sont témoins de ce don maître Pierre de Chavanac, archidiacre de Thouars, et Pierre Sylvaticus, et Maurice Cathus, et Hilaire, et Denys, et Geoffroy de Port-Nichet, et Obelin chevalier, et Pierre de Guérande, et Rainaud viguier de Palluau, et Guillaume de Corcoué et plusieurs autres. Ce fut fait l'an de l'Incarnation du Seigneur 1180.

1. Société des archives historiques du Poitou; tome II.

Cartulaire de Coudrie

volume 4. La Roche-sur-Yon 1874

Recherches historiques sur le département de la Vendée, par M. Louis de La Boutetière. Société d'émulation de la Vendée,

Top

Champgillon (85)

Maison du Temple de Champgillon

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Sainte-Hermine, Commune: Saint-Juire-Champgillon - 85



Maison du Temple de Champgillon

Cette commanderie se composait du château, métairies, four banal et greffe de Champgillon, paroisse du même nom:

Métairies de l'hôpital de Thiré, paroisse de Saint-Valérien Métairie de l'hôpital de Ligné, paroisse de Saint-Valérien (1)

1. Publié dans le volume I, de la Société des Archives Historiques du Poitou, page 85

Métairie de la Touche (Saint-Vincent ?) paroisse de [Notre-Dame de] la Réorthe

Métairie de Manfray, paroisse de [Notre-Dame de] la Réorthe

Métairie de la Brissonnerie, paroisse de la Vineuse

Métairie de Chaumes, paroisse de Saint-Hermand

De l'hôpital de Saint-Juyre, paroisse Saint-Juire-Champgillon

Des moulins de Cornes et Tamarin, paroisse de Champgillon

Moulin de la fontaine de Thiré

Moulin de Pois le feu, paroisse de [Notre-Dame de] la Réorthe

Moulin de Potays et

Du four banal de la Châtaigneraie, paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault (85110) De terres et bois disséminés à Sainte-Hermine, Bessay, Sainte-Pezenne (Aujourd'hui Sainte-Pexine), Les Moutiers, la Vineuse et Saint-Juyre.

De devoirs, cens et rentes importants à Champgillon et paroisses voisines (3).

3. Le papier censaire se montait à 150 livres 3 sols 9 deniers en argent, 168 poules et chapons, 6 livres, 1 quarteron de cire, une nappe de toile de lin de la longueur de 4 aunes due par te seigneur de la Reintruère, 2 chevreaux à la Touche-Maurice et 2 bécasses à la Châtaigneraie. Des terrages au 1/5 étaient dus sur 895 journaux de vigne en divers lieux. Le moulin de Potays était amodié à 50 boisseaux de blé 1/2 froment 1/2 inéture charge d'acquitter une rente de 5 charges de seigle au seigneur de la Touche-Rambaudière et de la Simonnière.

Les Archives de la Vienne possèdent quarante-et-une liasses et un registre in-folio de titres concernant Champgillon. Les plus anciens sont plusieurs pièces de procédure de 1318 1331, ayant trait à un litige entre le Commandeur et le sire de Craon agissant en qualité de tuteur de Maurice, son fils. Il y en a bien quelques autres du XIIIe siècle, mais ils sont là par erreur et concernent en réalité Féotette.

Possessions territoriales des Ordres Militaires et Religieux en Bas-Poitou, par M. L. de la Boutetière. Société d'émulation de la Vendée. Volume 2, Série 2, La Roche-sur-Yon 1872

Maison du Temple de Champgillon

Les deux derniers commandeurs ou précepteurs de la maison du Temple de Champgillon « de Campo Gillonis » furent P. Mainard et Guillaume de Bléré.

Le nom du premier nous est donné par un sergent du Temple, Jean Bertaud, qui dit avoir été reçu par Mainard en la chapelle de la maison, vers 1292, mais en réalité dés 1290 puisque ce Templier aurait eu le temps d'aller à Acre, et que cette ville fut prise en

mai 1291 Parmi les quelques frères qui assistèrent à sa réception, se trouvait un certain Robert, pannetier. Quant à Guillaume de Bléré, qui fut peut-être précepteur de Puyraveau avant de l'être de Champgillon, on le trouve, en 1297, au Temple de Villegats, où le précepteur de Nantes se rappelait l'avoir vu; mais dirigeait-il alors Champgillon ? D'autres eurent également occasion de le rencontrer, à Auzon, en 1303, et en 1306 au Temple des Moulins.

Procès des Templiers, tome I, page 273

Item, ad XCVII respondit quod in locis ordinis in quibus fuit, specialiter in domibus de Campo Gillonis de Montgagniet Pictavensis et de Castro Bernardi Xantonensis diocesium, et ultra mare in Ancon, fiebant bene ellemosine, et hospitalitas servabatur, et dabant decimam fornatam panis pro amore Dei, et ultra hec, fragmenta et reliquias mensarum suarum.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. Ll.

Maison du Temple de Champgillon

Cette Maison du Temple se composait:

D'un château;

D'une métairie;

D'un four banal et greffe de Champgillon;

Des métairies de l'hôpital de Thiré;

De Ligné en Saint-Valérien;

De la Touche-Maurice;

Et de Manfray, paroisse de la Réorthe;

De la Brissonnerie, paroisse de la Vineuse;

De Chaumes, paroisse de Saint-Hermant;

De l'hôpital de Saint-Juire;

Des moulins des Cornes et Tamarin, paroisse de Champgillon;

De la fontaine de Thiré;

De Poislefeu, près la Réorthe;

Du moulin de Potays et du four banal de la Châtaigneraie en Saint-Philbert;

De terres et bois disséminés à Sainte-Hermine, Bessay, Saint-Pierre, Les Moutiers, la Vineuse et Saint-Juire, et de devoirs, cens et rentes et dîmes importants à Champgillon et paroisses voisines.

Précepteurs de Champgillon

Vers 1290, frère P. Mainard,

Vers 1293-1307, frère Guillaume de Bléré.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France. La plupart de ces informations sortent des archives départementales, de la bibliothèque nationale et des textes rédigés par Michelet sur le Procès des Templiers.

Maison du Temple de Champgillon - Propriété d'une personne privée

Maison du Temple de Champgillon (ancienne) localisation Pays de la Loire; Vendée; Saint-Juire-Champgillon

Communs; enceinte; colombier; élévation; Terrain; Sol; toiture.

Epoque de construction 14e siècle; 17e siècle; 18e siècle

Précisions:

Terrains nus et bâtis correspondant aux sols de l'ancien domaine des Templiers dont les Chevaliers de Malte ont hérités (AC 185, 187, 190, 192 à 196);

Façades et toitures des bâtiments de l'ancienne Maison du Temple, de ses bâtiments de dépendances comprenant les vestiges de l'enceinte et la fuie (AC 186, 191, 192) Intérêt de l'oeuvre Ordre des Templiers, puis de Malte;

Logis et jardins tranformés au 19e siècle.

Sources: Bnf - Base Mérimée

Autres lieux Le Temple

Il y a aussi un lieu Le Temple près de Chantonnay (85110)

Un autre lieu Le Temple près de Saint-Philbert-de-Bouaine (85660)

Top

Coudrie (Le) (85)

Maison du Temple de Coudrie

Département: Vendée, Arrondissement: Les Sables-d'Olonne, Canton: Challans - 85



Localisation: Maison du Temple de Coudrie

Dans le cartulaire de **Coudrie** publié par M. de la Boutetière, on voit que, vers 1130, le seigneur de la Garnache (canton de Challans) fit des donations au grand maître Hugues de Payens, lui-même.

Les principaux bienfaiteurs de l'ordre furent les seigneurs de la Garnache, de Commequiers (Vendée), de Machecoul (Vendée), d'Aspremont (Vendée), les premiers seigneurs de Rays (Loire-Inférieure), puis les Chabot, seigneurs de Rays, Guillaume Guerry, Aimeri de Brient, Pierre de Saint-Vital, Geoffroy de Frosses, Jean des Villettes, Renaud Fort, Geoffroy du Gué, Raoul de Moric, Hervé Goulart, Maurice Cathus, Charles Gorde, Jean Béliart, seigneur de la Béliardière, Guillaume de Leigue, Olivier de Coché, Olivier du Coudray, Aubin Gaudechel, Guillaume de Clisson.



Sources image: **E-Vendée**

Il ne reste actuellement que la chapelle et quelques débris d'anciennes constructions. Une lettre du XVIe siècle de Françoise de Rohan, châtelaine de la Garnache, dit que les protestants avaient fait à la commanderie « ung degast inestimable en y mettant le feu. » La chapelle romane a 22 m. 50 de long et 6 m. 20 de large. Sa voûte avait été remplacée au XVe siècle par une autre, qui s'est elle-même écroulée; de sorte que, aujourd'hui, il n'y a plus qu'une charpente.

Les anciens chapiteaux romans ont été détruits quand on a opéré le changement de voûte. Tout le choeur, qui consiste dans la dernière travée, a été remanié. A son entrée, il y a des dosserets romans dont on a modifié la moitié qui regarde l'autel, en la décorant de moulures du XVe siècle. On a fait la même chose pour les colonnes engagées dans les coins du fond de la chapelle. Ces colonnes étaient primitivement cylindriques, comme celles qui garnissent les deux coins de la première travée.

Dans le mur nord, on voit les traces d'une porte cintrée. L'un des contreforts est remplacé par un massif de constructions de très vieille apparence, se terminant par une portion de voûte, solidement établie, et servant d'arc-boutant au mur de la chapelle. L'espace compris entre cette voûte, le mur et le sol, forme un petit couloir long de six mètres et sans clôtures aux extrémités. Le dos de la voûte s'appuie sur une construction aux murs très épais, dont l'intérieur est carré, voûté d'arêtes, et éclairé vers l'orient par une fenêtre cintrée. L'entrée de cette petite salle n'est pas en face de la porte latérale de la chapelle de sorte que, pour y pénétrer, il faut faire un détour incommode. Ce vice dans la construction et des arrachements de murailles prouvent que l'arc-boutant et la salle voûtée sont postérieurs à la chapelle, et ont été faits pour éviter un écroulement des bâtiments contigus.

Dans la relation du procès des Templiers, on trouve la déposition de F. Jean Durand, dernier commandeur de Coudrie, qui fut absous et réconcilié.

Cette commanderie se composait des logis et sanctuaire de Coudrie, et du moulin de la Brosse, paroisse de Coudrie, aujourd'hui partie de la commune de Challans; de la métairie de Lespinassière, paroisse de la Garnache; de la borderie des Villattes, paroisse de Challans; du moulin de la Fesse, paroisse de Froidfond; des prés de la Giraye et des Guerbaudières, paroisse de Beauvoir-sur-Mer et de quelques devoirs, cens, rentes, dans les paroisses voisines, ainsi qu'à Machecoul et autres lieux de la Loire-Inférieure. Le tout avec Bourgneuf, les Habites et Landeblanche, qui lui étaient unis depuis le milieu du XVIe siècle par les Hospitaliers, était affermé 3.000 livres en 1600.

Frère Jean Durand, limousin, était, en 1307, précepteur de cette maison du Temple poitevine: « domus Templi de Codria Pictavensis diocesis. »

« Procès des Templiers, tome II, page 91 »

Frater Johannes Durandi Lemovicensis diocesis, preceptor domus Templi de Codria Pictavensis diocesis, testis supra juratus, defferens mantellum ordinis et barbam, quinquagenarius vel circa, cum quo inquisitum fuerat, absolutus et reconciliatus per officialem Pictavensem; lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Commandeurs de Coudrie

1130. Frère Herric ou plutôt Home.

1150. F. Imbert.

1166. F. Main.

1173. F. Rigaud.

1180-1200. F. Mathieu de Benaste.

1200. F. Pierre de la Roerte.

1204-1220. F. Martin.

1222-1231. F. Etienne.

1307-1310. F. Jean Durand.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Vestiges de la chapelle du Temple de Coudrie

Sculpture de la Vierge à l'Enfant. Anciennement datée du 14e siècle 15e siècle. Oeuvre d'une belle facture, ayant conservé quelques traces de sa polychromie originelle, dont le plissé, très rond et traité en larges bandes parallèles, parait dater l'oeuvre du 14e siècle. Au début du siècle, la statue ornait encore la chapelle gothique de la commanderie de Coudrie (archives paroissiales), aux limites de Challans et la Garnache. Disparue dans les années 1950, elle a été retrouvée en 1990 après une longue enquête (dans la région niçoise et acquise par l'association).

Lieu de provenance Pays de la Loire, 85, Challans, chapelle gothique de la commanderie de Coudrie.

Première moitié 12e siècle, La plus ancienne commanderie de Templiers en Poitou (fondée en 1130). Passe ensuite aux Hospitaliers, puis aux ordres de Rhodes et Malte. Eglise du 12e siècle, légèrement remaniée au 15e siècle; traces de décor peint du 16e

siècle.

Eglise caractéristique des constructions du Temple: rectangulaire, avec d'épais contreforts et un chevet plat.

Sources: Monuments historiques, 1992

Chapelle du Temple de Coudrie



Chapelle du Temple de Coudrie - Sources: Internet

Monument classé datant du XIIe siècle et remanié au XVe siècle, cette ancienne église se situe non loin du village de la Flocellière, près de la route qui mène à Saint Christophe du Ligneron.

Sanctuaire d'une ancienne commanderie de Templiers, elle a été édifiée en 1130 par Hugues de Payens, fondateur de l'Ordre, grâce aux libéralités des seigneurs de La Garnache.

Seule subsiste l'Eglise, le reste de la Commanderie ayant été brûlé au XVe siècle par les Huguenots. L'ensemble connût un nouveau coup fatal pendant les Guerres de Vendée (1793-1794) lors du passage des Colonnes Infernales. Coudrie devint paroisse puis commune et fut ensuite rattachée à Challans en 1827, par ordonnance du Roi Charles X.

Sources: Ville de Challans

Archives historiques du Poitou. Il Poitiers, 1873. In-8º de 412 pages.

Volume non moins intéressant que celui dont nous annoncions la publication il y a quelques mois. Les textes dont il se compose sont bien choisis et correctement imprimés. Nous nous faisons un devoir de les signaler aux lecteurs de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.

Cartulaire de Coudrie. - Coudrie était une ancienne commanderie de Templiers; les titres en avaient été copiés au XIIIe siècle dans un cartulaire, aujourd'hui perdu, mais dont une copie, faite par dom Mazet, est insérée dans le tome LII de la collection de dom Fonteneau, à Poitiers. Les 61 pièces dont il se compose, et qui vont de l'année 1130 ou environ jusqu'à l'année 1232, ont été publiées par M. Louis de la Boutetière, qui y a joint quatre, chartes tirées du cartulaire des sires de Bays.

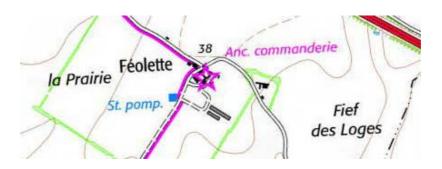
Sources: Persée, Revues Scientifiques, Revue SNouvelles acquisitions du Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1921-1923

Top

Feolette (85)

Maison du Temple de Féolette

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Sainte-Hermine, Commune: Saint-Etienne-de-Brillouet - 85



Localisation: Maison du Temple de Féolette

Cette Maison se composait du logis et métairie de Féolette près de Saint-Etienne-de-Brillouet, de la borderie de la Badellerie, même paroisse, des métairies du Portault en Nalliers, et de la Vendronnière en Saint-Vincent-Fort-du-Lay.

Elle possédait en outre le four banal et les deux moulins à vent de Nalliers ; une maison

à Sainte-Hermine, et des devoirs, cens et rentes importants à Saint-Etienne-de-Brillouet et paroisses voisines: le tout affermé 1.200 livres en 1577, et 2.700 en 1728.

Le plus ancien titre concernant Féolette et conservé aux archives de la Vienne est de 1215.

Sources: Archives Départementales de la Vienne

Maison du Temple de Féolette

Cette Commanderie se composait des logis et métairie de Féolette, paroisse de Saint-Etienne-de-Brillouet, de la borderie de la Badellerie, même paroisse, des métairies du Porthault, paroisse de Nalliers, et de la Vendronnière, paroisse de Saint-Vincent-du-Fort-du-Lay.

Elle possédait, en outre, le four banal et les deux moulins à vent de Nalliers, une maison à Sainte-Hermine et des devoirs, cens et rentes importants, à Saint-Etienne-de-Brillouet et paroisses voisines.

Le tout affermé sous les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem 1,200 livres en 1577, et 2,700 en 1728 (1).

1. L. de la Boutetière. Possessions territoriales des ordres militaires et religieux en Vendée. (Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée. Année 1873.)

Primitivement de l'ordre du Temple, la Maison de Féolette fut, à la destruction des Templiers, attribuée, comme presque tous leurs biens, à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De l'ancien logis, il ne reste plus aujourd'hui qu'un amas de constructions rurales faites de ses débris et perdues au milieu de la plaine.

Au fond d'une cour encadrée de bâtiments et à laquelle on accède par un grand portail cintré, daté de 1769, on aperçoit les restes de la chapelle. La porte d'entrée est du XIIe siècle. Plusieurs parties du monument ont été refaites aux XIIIe XIVe et XVe siècles. Deux arcades de cette dernière époque, aujourd'hui fermées, donnaient accès dans une chapelle bâtie par le commandeur Jean Prévost (2).

2. Quelques autres noms de commandeurs nous sont connus:

Pierre Roy de Montiray (1665)

François de Bellineau (1704)

Brissemotte de Tiersanille (de) (1709)

Roullière (de la) (1752)

Jacques Brémond (1756)

Philippe de la Griolaye (1761)

Archives départementales de la Vienne.

L'autel de la chapelle, orné d'un bas-relief représentant saint Jean-Baptiste, patron de l'ordre, baptisant Notre-Seigneur, a disparu, de même que la curieuse pierre tombale du XIVe siècle, signalée par M. l'abbé Aillery dans sa Chronique paroissiale de Nalliers (3).

3. Compte rendu du Congrès archéologique de Fontenay (1864, page 309).

Dans les murs des habitations adjacentes, on remarque quelques motifs de sculpture réemployés, et notamment, au nord, une jolie lucarne ogivale à baie quadrangulaire, à meneaux et à galbe en arc accoladé, avec écusson dans le tympan.

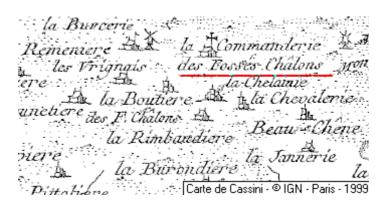
Sources: Paysages et monuments du Poitou Tome XI, page 23. Paris 1892 - Bnf

Top

Fosses-Chalons (85)

Maison du Temple des Fossés-Châlons

Département: Vendée, Arrondissement: Les Sables-d'Olonne, Canton: Moutiers-les-Mauxfaits, Commune: La Boissière-des-Landes - 85



Maison du Temple des Fossés-Châlons

Les Templiers y possédaient la commanderie « Des Fossés-Chalons. » Nous n'avons pas d'informations sur cette commanderie, la seule qui nous soit arrivée est qu'elle fût remise en héritage des biens Templiers aux Hospitaliers.

Commanderie des Fossés-Châllon, commune de Nieuil-le-Dolent (Vendée)

Sources: Archives départementales de la Vienne - Série 3H: Grand-prieuré d'Aquitaine, Commanderies principales

Top

Lande Blanche (85)

Maison du Temple de La Lande Blanche

Département: Vendée, Arrondissement: La Roche-sur-Yon, Canton: Le Poiré-sur-Vie, Commune: Treize-Vents - 85



Localisation: Maison du Temple de La Lande Blanche

Cette commanderie se composait du logis, métairie, et des deux moulins de Landeblanche, paroisse de Belleville, et de quelques devoirs, cens et rentes à la Rochesur-Yon et dans le voisinage.

Le dernier précepteur de la maison du Temple de Landeblanche, au diocèse de Poitiers, fut un frère sergent nommé Jean de « Raans », « « Ruivans » ou « Ruans. »

précepteur de Landeblanche: 1307, frère Jean de « Raans », sergent.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers, tome II, page 90

[...] et per eundem modum vidit recipi infrascriptos, videlicet fratres Guaufredum Goumar militem quondam Xantonensis diocesis, et Johannem de Ruans, testem supra juratum sed nondum examinatum, servientem similiter, circa instans festum beati Barnabe erunt VII anni vel circa, in capella domus Templi de Ouso, per fratrem Petrum de Villaribus quondam, tunc preceptorem Pictavie presentibus fratribus Guillelmo deu Liege

preceptore de Rupella, teste supra examinato, Petro de Turonis et Guillelmo de Blere, qui detinebatur apud Caynohem Pictavensis diocesis, Gerardo de Anguihaco, alias cognominato Judicis, teste ante eri examinato, et pluribus aliis [...]

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. Ll.

Procès des Templiers, tome II, page 107

Post hec, redierunt ad presenciam eorumdem dominorum commissariorum predicti fratres Martinus de Monte Trichardi, Johannes Durandi et Johannes de Ruans, testes ante erri examinati sigillatim.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers, tome II, page 108

Predictus frater Johannes de Ruans coram predictis dominis Commissariis constitutus, juramento ipsius prestito per eumdem de veritate dicenda, dixit se fuisse confessum coram officiali Pictavensi quod spuetat supra crucem, et quod abnegaverat Deum, et quod ita fiebat iri ordine, et quod credebat confessionern magni Magistri et aliorum nominatorum in licteris apostolicis esse veram.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. Ll.

Top

Puyravault (85)

Maison du Temple de Puyravault

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Luçon - 85



Localisation: Maison du Temple de Puyravault

La maison du Temple de Puyraveau, qui avait chapelle «in capella domus Templi de Podio Revelli», eut pour précepteur, en 1300, frère Guillaume de Bleré, incarcéré plus

tard à Chinon, d'après la déposition d'un servant, charretier de la maison. Cet humble servant parle d'une réception faite par le même Guillaume, à Puyraveau en 1303, si ce n'est en 1304, d'après un autre récit, sans dire cependant si G. de Bléré était encore précepteur de Puyraveau et en présence de frère Gérard le Juge, précepteur de Nantes.

précepteur de Puyraveau: vers 1300, frère Guillaume de Bléré.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Procès des Templiers, tome II, page 52

Frater Robertus de Correnflos presbiter, curatus ecclesie de Bralli Bertrandus de Somerens, Johannes Bocherii de Grandi Villarii Ambianensis, Adam de Inferno Noviomensis, Philippus de Manin, Robertus de Rambeval Morinensis, Philippus de Lavercines, Martinus de Marselhes, Johannes Peynet presbiter Belvacensis, Petrus de Siven presbiter, Bisuntine Geraldus Judicis preceptor domus Templi Narmatensis, Martinus de Monte Trichardi preceptor domus Templi de Malo Leone, Johannes Durandi preceptor domus Templi de Gandria, Johannes de Raans preceptor Templi de Landeblancha, Bartholomeus de Podio Revelli Pictavensis, Petrus de Sancto Benedicto Aurelianensis, Petrus de Monte Chalveti Lugdunensis, Andreas de Monte Laudato, et Raynaudus Larchier Turonensis diocessium, addueti pro testibus ad presenciam dictorum dominorum commissariorum, premissa protestacione quod non intendunt recedere a deposicionibus per eos factis coram ordinariis suis et si plus vel minus dicerent, quod eis non prejudicet, juraverunt, tactis sacrosanctis Evangeliis, dicere in isto negocio plenam et meram veritatem, secundum formam juramenti aliorum testium superius registratam, expositam et vulgarizatam eisdem.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Procès des Templiers, tome II, page 52

Et per eumdem modum vidit recipi fratres. Guillelmum de Madito militem quondam, Ademarum Balotel servientem, deffunctos, simul in quadamcamera domus Templi de Vilagast Pictavensis diocesis, in instanti estate erunt XIIII anni vel circa, per fratrem Gaufredum de Vilzero militem quondam, tunc visitatorem citra mare, presentibus Guillelmo de Blere tunc preceptore de Chausilho, qui detinetur apud Caynonem Pictavensis diocesis, et Geraldo quondam la Vernha, et Guillelmo Chandelier, predictis, et quibusdam aliis de quorum nominibus non recordatur. Vidit eciam recipi fratrem Johannem Folhi servientem de Podio Revelli Pictavensis diocesis, qui detinetur Turonis, dominica in Ramis palmorum proxima erunt septem anni vel circa, in capella domus

Templi de Podio Revelli, per dictum fratrem Guillemum de Blere, presentibus fratribus Bartholomeo de Podio Revelli, teste supra jurato sed nondum examinato, et Johanne Criando de terra Vindocinii quondam cujus cognomen ignorat; plurium recepcionibus non recolit se fuisse.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 - Imprimerie Nationale - Paris - M. DCCC. LI.

Maison dite Les Grands Greniers ou Maison du Temple

Edifice civil d'habitation du début du 15e siècle, dépendant à l'origine de la commanderie du Temple de Puyravault, dont il était une grange monastique. Deux grandes pièces composent l'édifice, couvert d'une charpente bordelaise. Au 17e siècle, la commanderie a participé à l'assèchement et à la mise en culture des marais. Plusieurs titres domaniaux des 17e et 18e siècles font état de plusieurs bâtiments dépendant de la commanderie, dont un logis appelé la Grand Maison ou les Grands Greniers. Après la Révolution, les propriétés de la commanderie sont vendues comme biens nationaux.

Maison du Temple de Puyravault

L'ordre des Templiers, dont quelques membres desséchaient alors les lagunes de la Méditerranée, (1), était représenté en Bas-Poitou par la commanderie de Puyravault, dans l'île de Champagné, et par celle de Grand-Bernay, dans l'île de Marans.

1. Brutails (J.-A), les Populations rurales du Roussillon au moyen-âge. Paris, 1891, in-8°, page 4.

Au cœur du marais sud-vendéen, et à deux pas de la mer, Puyravault, comme toute la région, a une histoire liée à l'assèchement des marais. Une commanderie, élevée par les Templiers au XIIe siècle et toujours visible, ainsi que l'église, témoignent de cette époque de développement important pour toute la région. Le passage des Templiers, puis des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem qui leur succèdent, a marqué Puyravault et permis l'assèchement des marais. De nos jours, Puyravault est une commune agricole.

Sources: Bulletins et mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, tome XXVII, page 24. Poitiers 1903 - Bnf

Top

Reorthe (La) (85)

Métairie et Moulin de la Réorthe

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Sainte-Hermine - 85



Localisation: Métairie et Moulin de la Réorthe

Les Templiers de la Maison du Temple de Champgillon possédaient la Métairie de la Réorthe paroisse de Notre-Dame de la Réorthe, et le moulins de Poislefeu, paroisse de Notre-Dame de la Réorthe.

Possessions territoriales des Ordres Militaires et Religieux en Bas-Poitou, par M. Louis de la Boutetière. Société d'émulation de la Vendée. Volume 2, Série 2, La Roche-sur-Yon 1872

Sur les Carte de Cassini, l'on peut voir deux endroits possibles pour ce bien des Templiers puis des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem

1. La Réorthe - L'Hopitau

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Sainte-Hermine, Commune: La Touche - 85



Localisation: La Réorthe - L'Hopitau

2. La Réorthe - La Commanderie

Département: Vendée, Arrondissement: La Roche-sur-Yon, Canton: Chantonnay, Commune: Bournezeau - 85



Localisation: la Réorthe, la Commanderie

Top

Sainte-Gemme (85)

Domaine du Temple de Sainte-Gemme

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Maillezais, Commune: Benet - 85



Localisation: Domaine du Temple de Sainte-Gemme

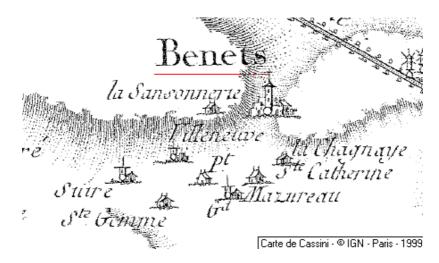
C'est sur le canton de Maillezais, que se trouvait la Maison templière de Sainte-Gemme. Il ne reste plus malheureusement aucun vestige de cette Maison. Elle était une dépendance de la commanderie mère de La Rochelle.

Cette commanderie se composait d'un logis, de bâtiments agricoles, près, étangs, elle recevait des dîmes, rentes et cens.

« Apud Benas est domus Templi que dicitur Sancte Gemme »; ainsi se trouve désignée cette possession du Temple, dans un document contemporain des Templiers, et sous la forme « Banes » dans le Procès.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Maison du Temple de Benet et Sainte-Gemme



Localisation: Maison du Temple de Benet et Sainte-Gemme

Le Temple de Benet, qui avait chapelle, était situé dans le diocèse de Saintes ; l'un de ses précepteurs fut, vers 1258, un frère sergent nommé Robert l'Anglois, dont le nom n'a subsisté que parce qu'il avait été témoin de la réception du dernier précepteur de la Rochelle.

De cette époque assez reculée, il faut nous reporter à la Saint-Jean 1287 environ, pour trouver à Benet le maître de l'Aquitaine, frère Amblard de Vienne ; dix ans plus tard, à la Noël, un autre chevalier du Temple, Pierre de Madic, visite également Benet, où se trouvait momentanément le précepteur de Périgueux. Le dernier commandeur ou précepteur de Benet fut Jean de Tours, que nous retrouverons, en 1303, à une cérémonie d'admission faite au Temple d'Auzon ; il y avait aussi, à Benet, un trésorier, frère Pierre.

Précepteurs de Benet

Vers 1258-1259, frère Robert l'Anglois.

Vers 1307, frère Jean de Tours.

Sources: Trudon des Ormes: Les possessions templières recueillent durant les interrogatoires des Templiers par les hommes de Philippe le Bel et les commissions pontificales des diocèses de France.

Sainte-Gemme

Cette commanderie se composait du logis et métairie de Sainte-Gemme, paroisse de

Benet, de celles des Moutiers, paroisse de Coulon, et de Mervent, paroisse de Sainte-Christine, plus quelques devoirs, cens et rentes à Benet et environs. Ils étaient de peu de valeur: le plus curieux était une rente de 100 anguilles et de 30 sols pour la cuisson, due chaque année, le dimanche des Rameaux, par le possesseur du moulin de Salbeuf, paroisse de Sciecq (Deux-Sèvres). Après la suppression de l'ordre du Temple, Sainte-Gemme fut réunie à l'hôpital de Cendre, paroisse de Saint-Pompain (Deux-Sèvres), qui était d'un revenu moindre. Les deux ensemble étaient affermés 1.900 livres en 1645.

Les archives de la Vienne possédent notamment sur Sainte-Gemme, un magnifique volume de 55 feuillets, en parchemin, intitulé: « Le papier des rentes et revenus de la maysson de l'Opital-de Sainte-Gemme, detraiz de plussours papiers enciens ; et l'a fait fayre frère Guillaume Farny, au commandour de la dicte maysson en l'an mil CCC dix. » « L'avant-dernier article, le pasquer de Sainte-Gemme, dans lequel est décrit le droit d'usage et de pâturage communs sur les deux rives de la Sèvre, depuis Benet (Vendée), jusqu'à Eschiré (Deux-Sèvres), est à lui seul une pièce aussi curieuse qu'intéressante.

Archives de, la Vienne et extrait de la Société » d'émulation. Louis de la Boutetière Année 1872).

Sources: Histoire de la Vendée du Bas Poitou en France

Procès des Templiers, tome II, page 19

Frater Petrus Theobaldi serviens, preceptor domus Templi de Castro Bernardi Xantonensis diocesis, testis supra juratus, mantellum ordinis et barbam defferens, quadraginta annorum vel circa, absolutus et reconciliatus par dominum episcopum Xantonensem qui inquisiverat cum eo, ut dixit, lectis et diligenter expositis sibi omnibus et singulis articulis, respondit se nescire, nec credere, nec audivisse dici de contentis in eis nisi quod sequitur.

Dixit enim quod ipse fuit receptus in quadam camera domus Templi de Banes Xantonensis diocesis, circa festum Conversionis sancti Pauli nuper preteritum fuerunt XXIII anni vel circa, per fratrem Amblardum quondam de Vienesio militem, tunc magistrum Aquitanie, presentibus fratribus Johanne Galvuti presbitero, Petro Danbon, Fulcone de sancto Genesio servientibus, deffunctis.

Johanne de Turonis preceptore de Banes Xantonensis diocesis.

Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 — Imprimerie Nationale — Paris — M. DCCC. LI.

Procès des Templiers, tome II, page 190

Dixit namque se fuisse receptum in capella domus Templi de Banes Xantonensis diocesis, per fratrem Petrum de Madito militem quondam, circa festum Nativitatis Domini

proximo preteritum fuerunt circiter XIII anni, presentibus fratribus Petro Danbon, et Gerardo de la Vernha, preceptore Petragoricensi, et Guillelmo de Planis servientibus, deffunctis, in hunc modum: nam cum peciisset panem et aquam ordinis, et ei concessi fuissent, fecit eum dictus receptor vovere et jurare castitatem, obedienciam, et vivere sine proprio, et imposito sibi mantello, receptor et astantes osculati fuerunt eum in ore.

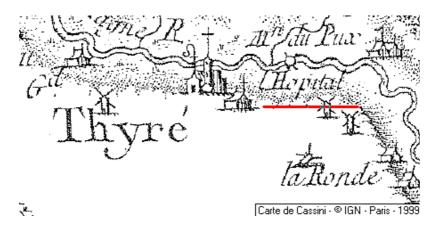
Sources: Procès des Templiers, publié par M. Jules Michelet, tome 1 et 2 — Imprimerie Nationale — Paris — M. DCCC. LI.

Top

Thiré (85)

Maison du Temple de Thiré

Département: Vendée, Arrondissement: Fontenay-le-Comte, Canton: Sainte-Hermine - 85



Localisation: Maison du Temple de Thiré

La ferme de l'hôpital, la rue de l'hôpital: autant de références mystérieuses qui pourraient faire croire que Thiré a jadis possédé un établissement Hospitalier. Il n'en est rien, les bâtiments sont tous d'origines templière.

En recourant aux photographies anciennes, on découvre en bordure de la ferme de M. Bernard Gillier, justement appelée « l'Hôpital », les ruines d'une chapelle dont les derniers vestiges auraient servi à empierrer les chemins après la dernière guerre. Voilà qui semble bien mystérieux. Tentons de soulever un coin du voile.

Le grand Gauthier, un descriptif des paroisses du diocèse de Luçon daté du début du XIVe siècle, attribue à Thiré, outre une église, ce qu'il appelle « grangia cum oratoria templi »; autrement dit, une exploitation agricole dotée d'un lieu de culte appartenant aux Templiers.

Un descriptif analogue, dit cette fois « Livre Rouge « et daté du XVIIIe siècle, utilise des termes semblables: « in parachia, grangia templa, cum oratorio. » Ce qu'une visite de l'évêque de Luçon, Mgr de Mercy, le 28 mars 1778, évoque en ces termes: « une autre ferme dépendant de la commanderie de Champgillon « d'origine templière » appartenant au grand prieuré d'Aquitaine, connue sous le nom de l'Hôpital, revenu 10 000 livres, où il y avait une chapelle qui subsiste encore, mais l'on n'y dit plus la messe, attendu qu'elle est en mauvais état et ne sert plus qu'à des usages profane. »

Sources: Inconnue

Thiré dépendance de la commanderie de Champguillon

Cette commanderie se composait du château, métairie, four-banal et greffe de Champgillon, paroisse du même nom, des métairies de l'hôpital de Thiré, de Ligné (1) paroisse de Saint-Valérien, de la Touche-Maurice et de Manfray, paroisse de Notre-Dame de la Réorthe, de la Brissonnerie, paroisse de la Vineuse, de Chaumes, paroisse de Saint-Hermand, de l'hôpital de Saint-Juyré, paroisse du même nom des moulins de Cornes et Tamarin, paroisse de Champgillon de la fontaine de Thiré, de Poislefeu, paroisse de Notre-Dame de la Réorthe, de celui de Potays et du four-banal de la Châtaigneraie, paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault; de terres et bois disséminés à Sainte-Hermine, Bessay, Sainte-Pezenne (2), les Moutiers, la Vineuse et Saint-Juyre, et de devoirs, cens et rentes importants à Champgillon et paroisses voisines (3).

- 1. Le métayer de Ligné payait entr'autres menus suffrages chacun an et a chacune fête des Rois un gasteau, beurré por crier « LE Roy Boit »
- 2. Aujourd'hui Sainte-Pexine.
- 3. Le papier censaire se montait à 150 livres 3 sols 9 deniers en argent, 168 poules et chapons, 6 livres, 1 quarteron de cire, une nappe de toile de lin de la longueur de 4 aunes due par te seigneur de la Reintruère, 2 chevreaux à la Touche-Maurice et 2 bécasses à la Châtaigneraie. Des terrages au 1/5 étaient dus sur 895 journaux de vigne en divers lieux. Le moulin de Potays était amodié à 50 boisseaux de blé 1/2 froment 1/2 méture charge d'acquitter une rente de 5 charges de seigle au seigneur de la Touche-Rambaudière et de la Simonnière.

Les Archives de la Vienne possèdent quarante-et-une liasses et un registre in-folio de titres concernant Champgillon. Les plus anciens sont plusieurs pièces de procédure de 1318 1331, ayant trait à un litige entre le Commandeur et le sire de Craon agissant en qualité de tuteur de Maurice, son fils. Il y en a bien quelques autres du XIIIe siècle, mais ils sont là par erreur et concernent en réalité Féotette.

Les Maisons et commanderies des Templiers de France

Sources: M. L. de La Boutetière. Possessions territoriales des Ordres Religieux et Militaires en Bas-Poitou. - Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée. Dix-Neuvième année, 2e année de la deuxième série. La Roche-sur-Yon, 1873.

Top